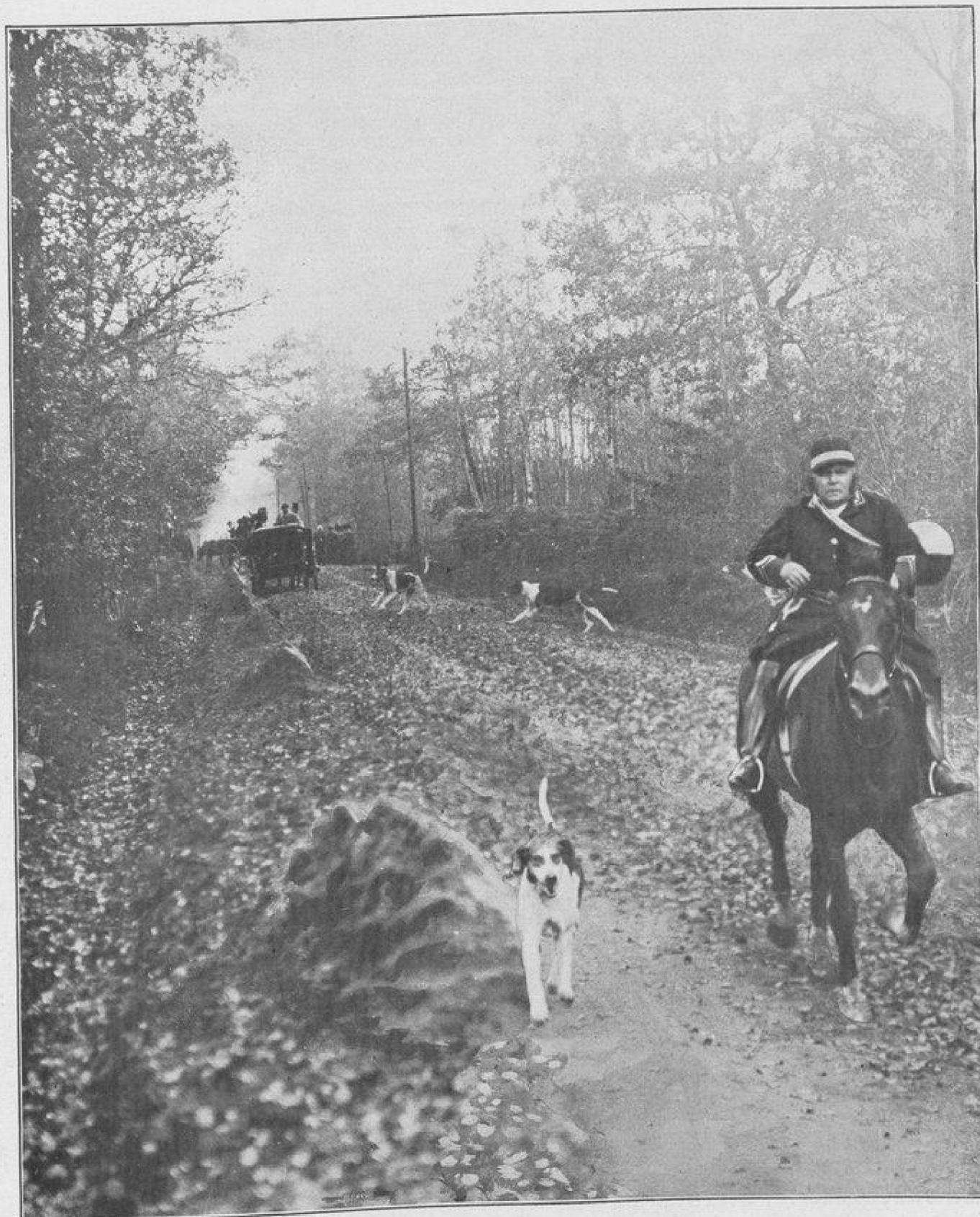
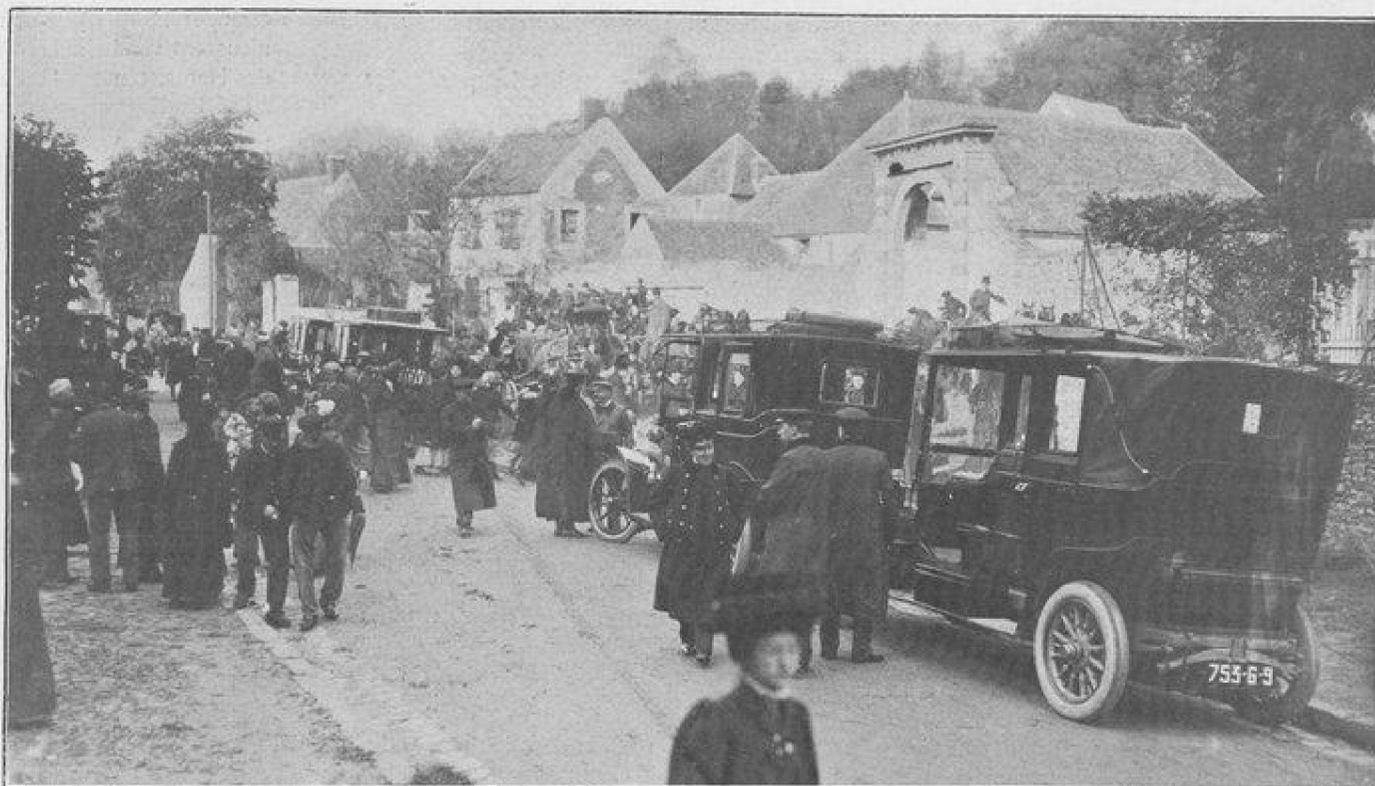


LE
SPORT UNIVERSEL
ILLUSTRÉ



EN FORÊT DE RAMBOUILLET LE JOUR DE LA SAINT-HUBERT
ARMAND, LE PIQUEUX DE L'ÉQUIPAGE DE MADAME LA DUCHESSE D'UZÈS



LES ABORDS DU CHATEAU DE LA CELLE-LES-BORDES, LE MATIN DE LA SAINT-HUBERT

SAINT HUBERT ET LA VÈNERIE DE BONNELLES

LA légende de Saint Hubert, joliment enluminée par le merveilleux chrétien, pour chargée qu'elle soit de poétiques erreurs, n'exclut pas l'existence d'un veneur du nom d'Hubert fils de Bertrand, duc d'Aquitaine. Il vint au monde en 656. Mondain lettré, fin courtisan, il brilla, comme comte du Palais, à la Cour de Thierry III, roi de Neustrie.

Pépin d'Heristal se l'attacha à la Cour d'Austrasie comme grand-maitre de sa maison. Hubert l'accompagnait en guerre et se faisait remarquer par son initiative et son énergie. « Un bon veneur, a dit Napoléon, doit faire un bon soldat! »

C'est vrai, puisque Napoléon l'a dit, et que le capitaine de Marolles, au précieux ouvrage duquel j'emprunte ces lignes, l'a justifié...

En 682, sur la présentation du roi lui-même, il obtint la main de Floribande, fille du comte de Louvain. Ce mariage ne modifia nullement les goûts du vaillant chasseur, toujours par monts et par vaux, sur la voie des grands animaux.

Mais, à trois ans de là, l'épouse aimée vient à mourir en donnant naissance à un fils qui fut baptisé Floribert.

Grand cœur et grand veneur

vont de pair, et l'intrépide cavalier qui servait à la lance l'ours et le rangier avait une exquise sensibilité d'âme. Il abandonna la Cour, dont le faste était incompatible avec son deuil, si bien qu'en 689, il confia à son frère Eudon l'éducation de son fils et lui abandonna ses droits sur le duché d'Aquitaine en sa possession.

Des lors, Hubert mena une vie calme; il se retira même en un monastère des Ardennes. Mais la passion de la chasse (la seule des passions qui soit consolante) le suivit jusqu'au cloître. Il en fut quitte pour l'offrir à Dieu.

Tout dévoué aux intérêts ruraux il protégeait leudes et manants de la dévastation des fauves. Non point tout seul! Un seul moine embar-

rassé de sa bure, çà et là arrêté dans les gaulis par son capuchon, eût-il su remblucher et mener à l'hallali, sans auxiliaires? Il dressa donc au divertissement salubre et moral de la chasse tous les pénitents du monastère, leur montrant à détourner un cert, à le chercher de pinces bien rondes et d'éponges larges, pour le meilleur « déduyct » qu'il en dut offrir aux abbés voisins *ut ramosis cornibus appareret cervus...*

Si bien que mon brave Hubert, tout en se



LA BÉNÉDICTION DE LA MEUTE APRÈS LA MESSE DE SAINT-HUBERT

débarrassant de la vie fastidieuse qu'on mène souvent autour du manteau royal, n'en conserva pas moins ses goûts libres, avec pavillon de chasse et valets de limier, en somme une honnête maison de vénerie.

Et je ne dirais point que plus d'un bon Père, leur Abbé lui-même, ne se fût parfois confessé d'avoir rallongé le trait avec la corde de discipline...

Le jour vint où la grande charité d'Hubert, fort riche d'ailleurs, attira si bien l'attention de tout le clergé, alors très uni, que Lambert, évêque de Liège, finit par l'envoyer à Rome pour s'y faire sacrer évêque en 696, par Serge I^{er}.

Je me représente, comme une toile toute jolie, Hubert gagnant à petites étapes la ville aux Sept-Colines, suivi de quelques compagnons dévoués, clercs de son abbaye d'où valets de limiers, peut-être même accompagnés de quelques chiens, ne fût-ce que pour leur défense personnelle... Et je vois le futur évêque de Maëstrick portant à la fois sa pensée vers la bénédiction papale et ses yeux sur les volcelests du chemin.

Tel vécut, jusqu'au 30 mai 727, Hubert qui se sanctifia dans la vénerie et la charité.

Floribert avait fait l'exaltation du corps de son père devant le roi Carleman, grand chasseur lui-même, et ce, en date du 3 novembre 743, date originaria de la « Saint Hubert ».

Le 21 septembre 825, l'évêque Walcard recommença cette exaltation devant Louis le Débonnaire pour faire transporter le corps du saint au monastère d'Andage, sur la demande instante des moines, fort pauvres, de ce lieu (d'où pèlerinage, d'où revenus).

La cérémonie de translation eut lieu devant le monarque, alors en déplacement de chasse à Andage. Elle fit naître le fameux pèlerinage.

La légende symbolique de l'Apparition nous rapporte qu'Hubert étant à la chasse, se trouve pris de fièvre, s'endort, et, dans son cauchemar, voit un cerf blanc, entre les bois duquel scintillait une croix. Le Christ, prenant la précaution de jouer sur les mots « venaris et veneris », demande au chasseur s'il ne serait point temps pour lui de songer à la pénitence.



AVANT LE DEPART DANS LA COUR DU RENDEZ-VOUS DE CHASSE DE LA CELLE-LES-BORDES

chasse et de la foi.

Le texte allemand remet au point la légende en disant que « les chasseurs, obéissant à un besoin idéal, l'ont adopté comme patron, et il figure encore comme tel dans les ouvrages de poésie ».

« Die Jagerei hat ihn, einem idealen Bedürfnis entsprechend zu seinem schutzpatron erkoren und fungiert er auch heut noch als solcher in poetischer Auffassung. »

La consécration par l'usage des traditions anciennes, l'archaïsme aimable de légendes qui joignaient les saines jouissances d'ici-bas au merveilleux chrétien, sont de bonnes vieilles méthodes de vivre devant lesquelles la philosophie doit rester indulgente. Elles sont tenues en grand honneur par deux mentalités toutes différentes, celle des maîtres et celle des piqueux.

Toutes deux ne font qu'une lorsqu'au soir de la grande fête on se rassemble pour joyeusement discourir et sagement festoyer.

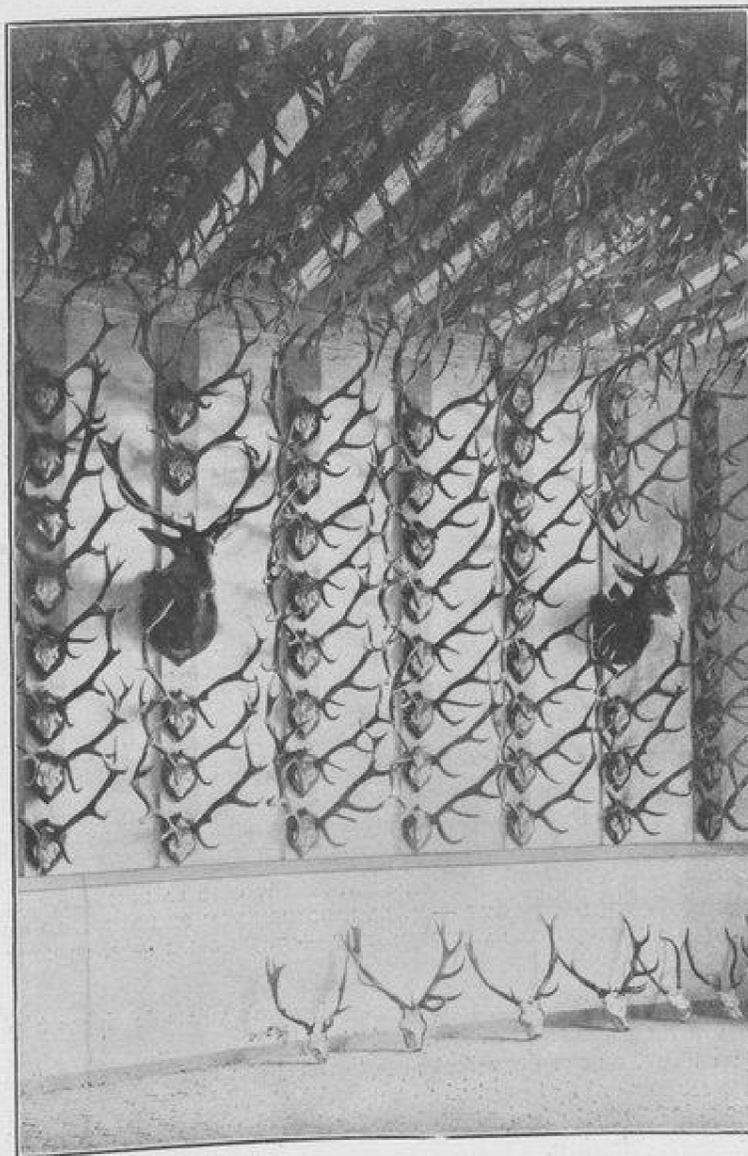
La rétribution des plus fortunés a récompensé le travail des plus humbles. N'est-il pas de part et d'autre dans cet encouragement d'excellents prétextes d'aimer la Vénerie ?

L'équipage de Bonnelles célébrait le 8 novembre la cérémonie, comme il le fait annuellement à la Celle-les-Bordes.

L'hallali d'une quatrième tête au Carrefour de la Barraque couronna cette agréable journée en un bat-l'eau absolument pictural que nous représentons ici. L'équipage, dont la réputation est déjà consacrée par la prise de 1.407 cerfs, a justifié une fois de plus son grand renom en vénerie par un laisser-courré fort bien mené sur la brisée de VOLCELEST.

Les honneurs du pied sont faits à M^{me} d'Houyne.

Mais ce qu'il y a de particulière-



LE MUR DE L'UNE DES SALLES DES MASSACRES

ment attrayant chez Mme la duchesse douairière d'Uzès, c'est l'imposante cohorte de ses serviteurs.

J'ai déjà rappelé, et je le rappelle encore avec plaisir, que les six serviteurs de la Venerie de Bonnelles donnaient un total de 152 ans de présence à son service :

Armand Jouannin, dit « Armand », 40 ans, Victor Thureau, 30 ans; Ambroise Simon (La Branche), 30 ans; Graton (Daguet), 27 ans; Eugène Garnier (La Verdure), 20 ans; Couriou, 15 ans.

La tout le monde se plaît et j'imagine que ces braves gens mènent aussi doucement la vie que les bons moines d'Andade.

La meute est composée d'environ cent bâtards vendéens et ne comporte pas de lices.

Les remontes se font en majeure partie chez MM. de Béjarry et Chevallereau.

Le chenil est situé dans le vieux château de La Celle-les-Bordes, en Seine-et-Oise.

C'est bien là aussi une antique maison de vénerie, toute une partie de son immense façade est garnie de pieds de cerfs qu'après chaque hallali le piqueux fait accrocher. Il y en a qui, suspendus depuis fort longtemps, ont fini par tomber de vétusté.

Mme la duchesse douairière d'Uzès ne refuse à personne l'accès de ses splendides collections.

Les « salons de massacres » permettent aux promeneurs d'admirer, aux amateurs et aux professionnels de se documenter.

Tous les « bois », soigneusement découpés après la prise, sont restés attachés à une partie de l'os frontal, qui se nomme massacre proprement dit.

Elle est échaudée afin d'être exposée bien blanche.

Chacun de ces écussons porte un numéro correspondant au compte rendu du laisser-courre sur les registres de la Venerie de Bonnelles. Parmi les documents bizarres, on note l'hallali d'un cerf pris sur un toit et accompagné de sept chiens. La scène, que rappelle un instantané, se passait à Gambaiseuil (Seine-et-Oise).

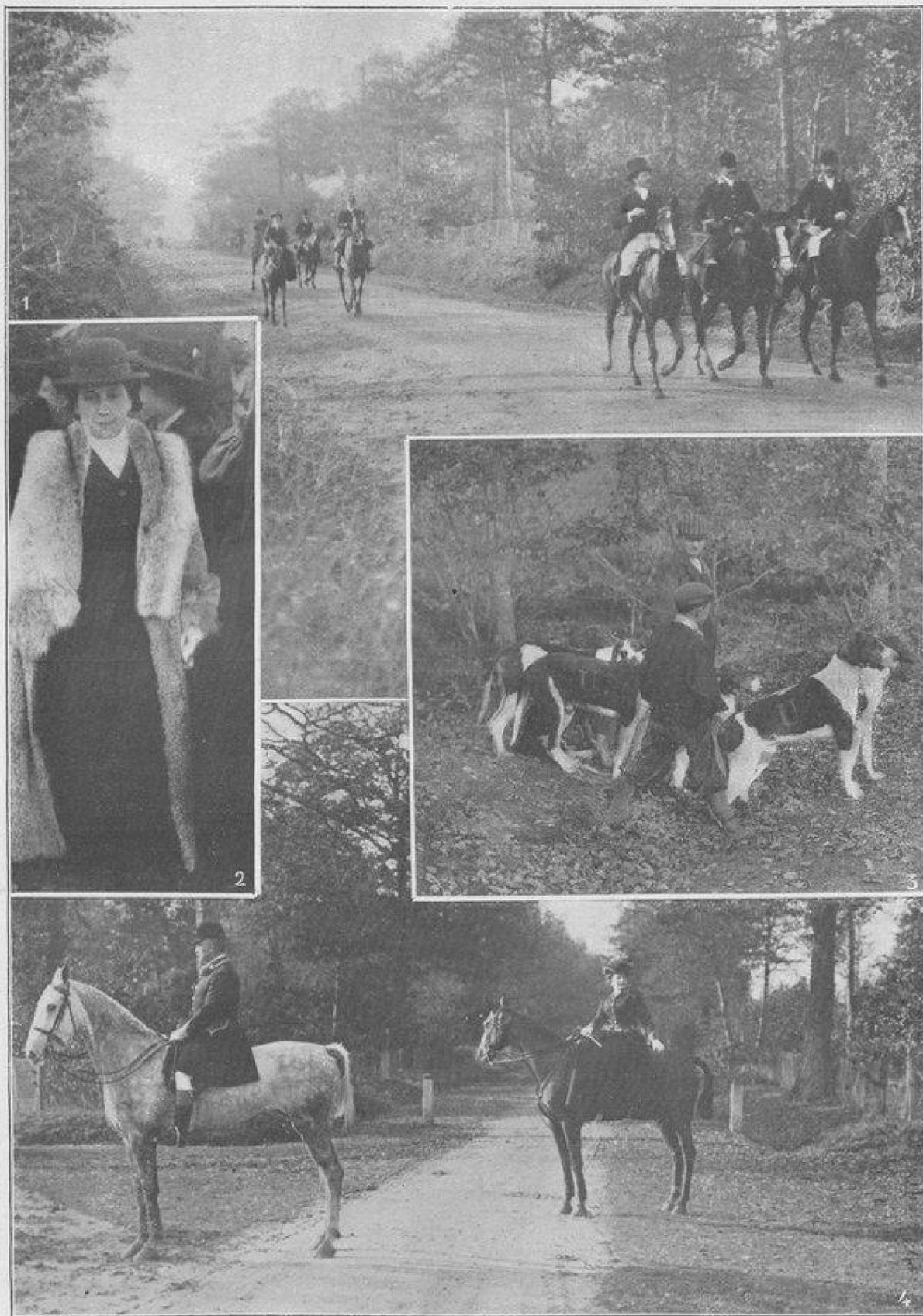
Jusqu'aux solives, tout est garni de trophées : ici tous daguets, là toutes « quatrième tête », là tous dix-cors enfin. Chacun repose sur son écusson.

La tête des plus grands dix-cors a été naturalisée entière. Les têtes bizarres ont aussi leur place : jusqu'aux montants des cheminées rehaussées elles-mêmes de tableaux séculaires, tout n'est que trophées dans cette maison de vénerie par excellence. Les limiers aussi ont une part d'honneur, l'un d'eux, au cou duquel est suspendue une vieille trompe Dampierre, est entouré de massacres, dont la disposition rappelle la lettre initiale de sa maîtresse d'équipage, et son œil semble rayonner encore sur ses victoires.

On remarque aussi quelques têtes de sangliers. Ces animaux furent

pris il y a bien longtemps. Il est très rare qu'on ait connaissance de sangliers en forêt de Rambouillet, qui, sans compter la terre de Bonnelles, appartenant à la duchesse même, lui permet de donner à courre sur 14.000 hectares.

C'est de La Celle-les-Bordes que partent, après la cérémonie religieuse, l'équipage et la foule, toujours très compacte, des curieux.



LA SAINT-HUBERT CHEZ LA DUCHESSE D'UZÈS
1. EN FORÊT DE RAMBOUILLET — 2. LA BARONNE HENRI DE ROTHSCHILD QUI A REÇU LE BOUTON DE L'ÉQUIPAGE
A L'OCCASION DE LA SAINT-HUBERT — 3. UN RELAI — 4. LE COMTE ET LA COMTESSE DE FELS

Les trois valets de chiens à pied ouvrent la marche, accompagnant la meute.

Les piqueux suivent, montés sur leur bête robuste et fière.

Vient enfin Madame la Duchesse, escortée d'une nombreuse compagnie de veneurs dont la tenue très distinguée comporte :

Habit rouge à la française, col, parements, sans galon de vénerie, culotte et gilet bleu. En petite tenue, jaquette bleu de roi, sans galon.

Nous nous rendons à la « brisée », c'est-à-dire à l'endroit où le rapport des piqueux fait, la maîtresse d'équipage a décidé d'attaquer.

C'est une bien délicate mission que celle de « valet de limier », et sur laquelle je me promets, d'ailleurs, de revenir ultérieurement.

Mais le jour de la Saint-Hubert, l'émulation est plus forte encore entre gens de vénerie. C'est à qui « donnera » le meilleur cerf.

A-t-on connaissance d'un majestueux dix-cors, ce sera l'holocauste du jour consacré au grand Saint-Patron. Chaque matin, en faisant le bois, le valet de limier en revoit dans sa quête, il ne le dit point, mais vient la grande fête, il saura bien le rembûcher à point.

Mais les dix-cors ont leur destin...

Ce jour-là, précisément, le plus assidu des piqueux, ne revoit point de la bête dont il a journallement connaissance, sera tout heureux et tout aise de se rabattre sur un « da-gueton », mauvais cerf d'un an.

Il n'en a pas été ainsi à la Vénerie de Bonnelles.

La quatrième tête d'attaque a donné aux veneurs les plus vives émotions au cours d'une poursuite rapide, qui dura fort exactement trois heures et demie.

Bien que les chiens très encurés aient pris cette année déjà leur douzaine de cerfs, les veneurs savent apprécier qu'un animal faisant trois heures et demie de chasse n'est pas un hère. Il faut pour le maintenir une excellente meute et de vrais hommes d'équipage sachant appuyer

à propos et rester judicieux dans les « balancers ». Quelles ruses et refuite ne cherche pas à donner un cerf auquel la foule et les autos multiplient les causes d'effroi !

Les « rapprocheurs », chiens judicieux et requérants, sont mis à la voie près du carrefour de la Fontaine-Perronnelle. L'animal bondit et traverse la route de la Celle à Clairefontaine sur un très brillant lancer

bien appuyé par La Verdure, une trompe de championnat d'ailleurs, quitte le bois de la Celle pour passer dans les Yvelines où il se fait battre longtemps bien maintenu ; saute la route de Rambouillet, pour aller traverser le bois de Saint-Rémy-des-Landes.

Nous l'apercevons portant la hotte. Il ressaute la route de Rambouillet, très à l'ouvrage, et se fait prendre au carrefour de la Barraque.

La Saint-Hubert est consacrée.

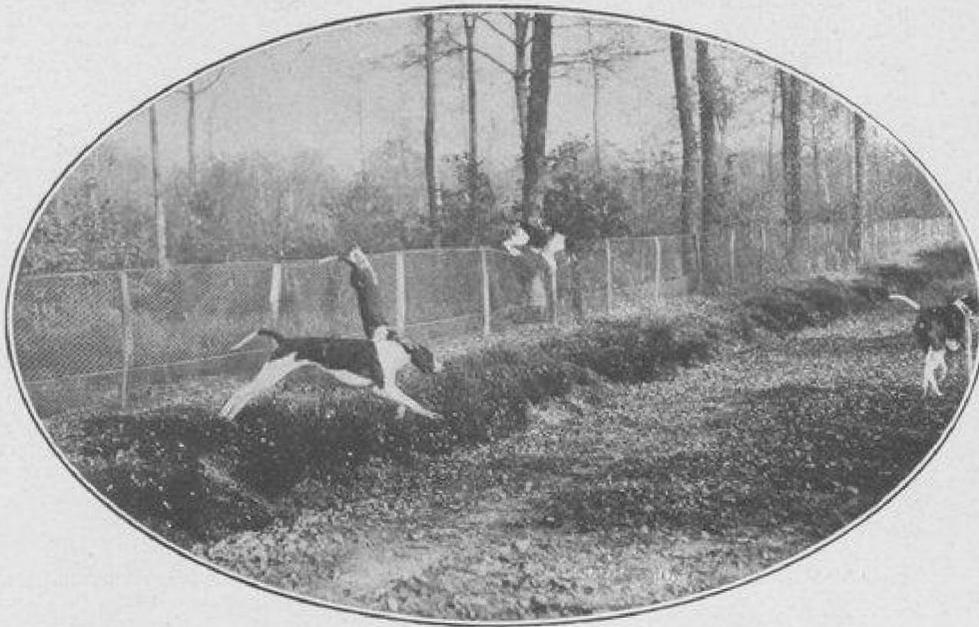
Hubert s'en fut tout droit en Paradis, on le prétend du moins, et, pour ma part j'en suis convaincu, car un valet de limier le mérite

souvent.

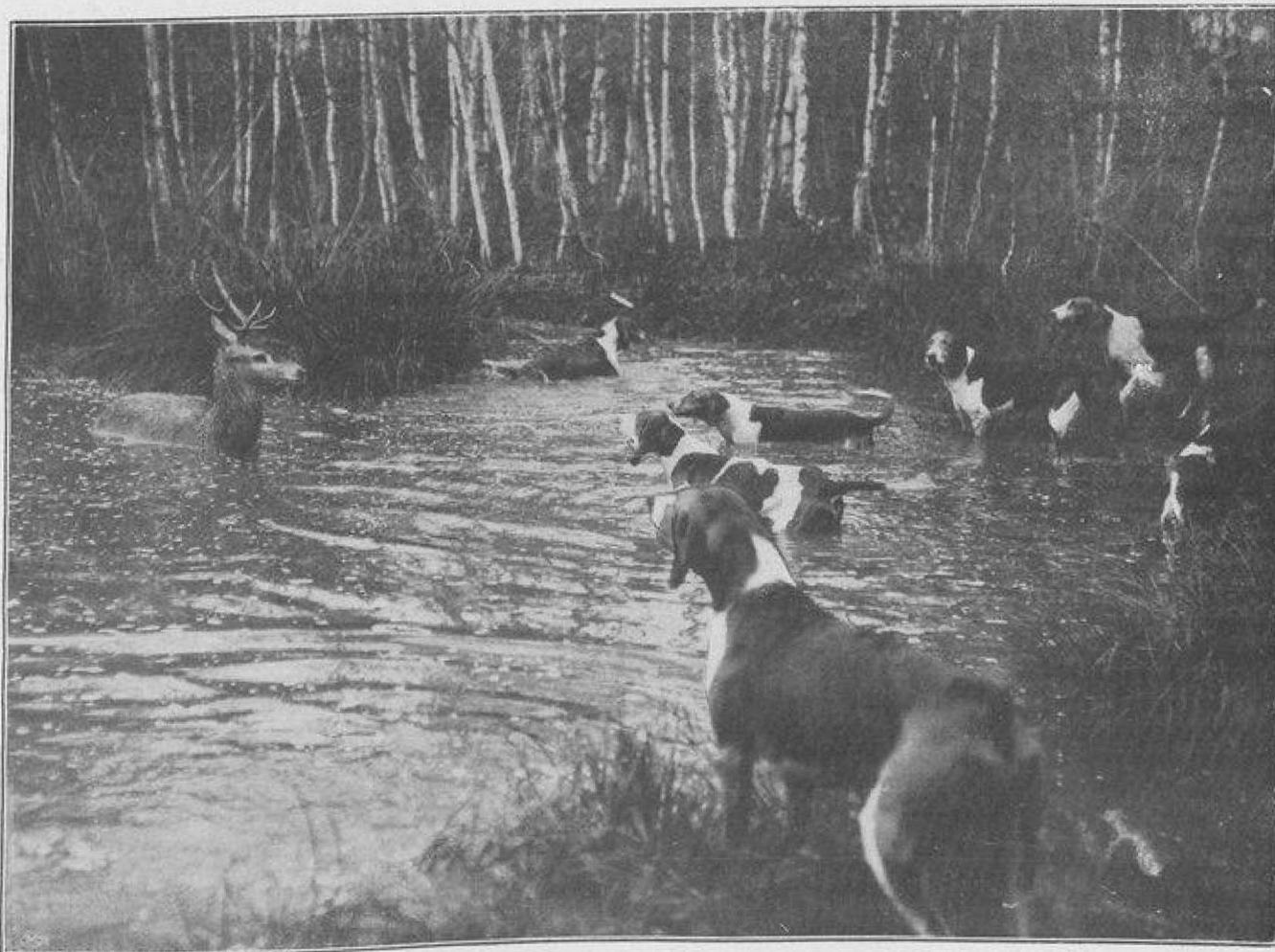
Gaston Phœbus l'a dit aussi : « et doit li bon venour aller en paradis ».

Et moi je dis : Aillent en paradis ceux qui se sont fait aimer, ici-bas, de leurs serviteurs !

JOSEPH LEVITRE.



SUR LA VOIE



BAT-L'EAU DANS LA MARE DU CARREFOUR DE LA BARRAQUE



LA CURÉE DE LA SAINT-HUBERT

M^{me} LA DUCHESSE DOUAIRIÈRE D'UZÈS

LETTRE OUVERTE

A M. LE PRÉSIDENT DE LA S. H. F.

Cher Monsieur,

Combien de fois ai-je entendu dire : M. H... qui fait des concours, s'en va acheter des chevaux en Angleterre, il les paie 5 et 6.000 francs, c'est du snobisme !!! Il trouverait tout aussi bien en France, et moins cher !! Mais voilà, on veut des « jumpers », et pour ces gentlemen très chics, en dehors du cheval anglais le « jumper » n'existe pas !! Alors les gens bien informés vous sortent aussitôt l'histoire de tous nos chevaux de régiments qui suivaient les drags Castellane, La Rochefoucauld, ou Brissac !! Ils ont vu des Midis de 25 louis prendre les plus gros talus et les plus larges tombeaux des landes de Pau dans la même foulée que les hunters des écuries Hutton ou Prinz. Ils vous citent « Bistouri » gagnant les premiers championnats en hauteur et le saut du « big Wall » de Dublin avec le comte L. d'Havrincourt, « Arago » se promenant en triomphateur dans les concours et les courses et finissant cheval de chasse en Angleterre, « Dolly » sortant d'un régiment de dragons pour gagner deux années de suite la Coupe de Bruxelles devant les meilleurs spécialistes de concours, « Terpsichore », bidette bretonne, remise droite par le capitaine de Champsavin et finissant en Allemagne dans un des régiments de la Garde, pendant que « Ratz Tana », réformé d'un régiment de cuirassiers, entrait à la Cour d'Espagne !!!

Mais oui, c'est entendu. Nous savons depuis longtemps que le bon cheval existe en France, seulement je prétends que si les amateurs de sauteurs en sont réduits à passer le détroit pour ramener des chevaux de concours c'est que, même à prix d'or, ils ne trouvent pas à acheter.

Vous nous dites tous : « Si vous alliez en Normandie, dans la Nièvre, en Bretagne, dans le Midi, on vous présenterait des sauteurs, et pas chers !! Allez-y donc et vous verrez !! »

D'abord inutile de parler des chevaux d'âge, ceux-là sont sacrés, gardés pour les concours de selle des haras, de Saumur et de Majoration, c'est 5 ou 6.000 francs et encore !!! N'avons-nous pas vu à Saumur l'éleveur du fameux « Espoir », fils de Beaujolais, en refuser 10.000 francs !! Vous m'avouerez que si pour 500 louis on ne peut pas avoir un cheval de quatre ans qui n'a encore fait que de petites épreuves, autant traverser le détroit.

Restent les trois ans !! Vous croyez peut-être que vous les aurez à bon compte ? Détrompez-vous. S'ils sont d'un modèle à peu près acceptable, il faut tout de suite parler de 2 et 3.000 francs, si toutefois les Godefroy, les Roy, les Boiron, les Chevalier et autres gros mar-

chands n'en veulent pas. Pour ce prix en Angleterre, vous montez le cheval, vous l'essayez sur les obstacles, vous savez à peu près ce que vous achetez.

Ici rien de pareil, vous voyez au bout de la longe un animal qui a un kilo de gingembre sous la queue et qui trotte comme un possédé pendant que deux ou trois énergumènes agitent chapeaux, mouchoirs ou chambrières ! Si pour votre malheur vous avez ramené le trois ans à la maison, quelle déception et quels ennuis vous attendent ! C'est la gourme, les boiteries du jeune cheval, des ennuis de toute sorte !! Quand vous avez fait l'expérience une fois ça vous suffit, vous ne recommencez plus !!

Alors que faire, me direz-vous ? Où est le remède ? Que me demandez-vous ?

Ce que je demande, c'est bien simple. Je demande au Président de la S. H. F. qui s'occupe avec autant de zèle que d'intelligence du cheval de selle en France, de créer au Concours de Paris un marché de « Jumpers nationaux » de faire des épreuves qui permettront aux éleveurs et marchands de montrer les qualités de leurs chevaux, et aux acheteurs d'acheter. Pour arriver à ce but, que faut-il ? Deux choses :

1^o Créer des épreuves à réclamer ou à vendre aux enchères publiques, qui forceront les éleveurs et les marchands à céder des sauteurs à des prix rémunérateurs pour eux et abordables pour le client.

2^o Faire pour les chevaux français des avantages tels que nos cavaliers de concours soient obligés de donner leur préférence et leur argent à l'élevage national.

Qu'on ne vienne pas nous dire que la chose est impossible ? Il suffirait, au début du concours, de mettre un prix à réclamer pour chevaux français de quatre à sept ans, les chevaux courant à réclamer pour 2.500 dans un prix de 1.500, 1.000, 800, 700, 600, 500.

Tous les chevaux à réclamer pour le prix de réclamation plus le montant du premier prix.

Voici un premier moyen — un autre serait de faire présenter les chevaux aux trois allures, puis de les voir sur trois obstacles : une barre, un saut de volée, une rivière ; puis vente aux enchères à la suite de cette épreuve.

De cette façon, les amateurs n'achèteraient pas les yeux fermés, et si le nouveau programme réservait aux chevaux français une semaine entière d'épreuves pendant le concours de Paris, vous verriez tous les cavaliers de concours, tous les maîtres d'équipage chercher à se remonter au Grand Palais.

Le cheval français ferait prime sur le marché, les « Vendéen », les « Terpsichore », les « Sarahgosse », les « Salhin », les « Sans Souci », les « Riquiqui » ne seraient plus l'exception, mais la règle, et tous ces nouveaux sauteurs seraient autant de fleurons à votre couronne, M. le Président.

Signé : UN VIEIL HABIT ROUGE.